



Paris, le 6 décembre 2013

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier Ministre

Madame Geneviève FIORASO
Ministre de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche

Monsieur le Premier Ministre,
Madame la Ministre,

Voilà maintenant plusieurs mois que la nouvelle loi Enseignement Supérieur et Recherche (ESR) a été promulguée. Le Sgen-CFDT a soutenu le projet de loi parce qu'il introduisait des avancées importantes dans la démocratisation et la collégialité de la gouvernance mais surtout parce qu'il permettait le passage d'une logique de concurrence à celle de collaboration qui, pour le Sgen-CFDT, fonde l'esprit universitaire.

Cependant, le Sgen-CFDT a demandé également, mais en vain, qu'elle soit accompagnée d'une loi de programmation, indispensable pour la rendre efficiente et répondre à l'ambition de faire de la jeunesse, de l'éducation et de la société de la connaissance une grande priorité nationale. Le contexte budgétaire des universités et des organismes de recherche la rendait d'autant plus indispensable après une décennie de politiques plus régressives les unes que les autres.

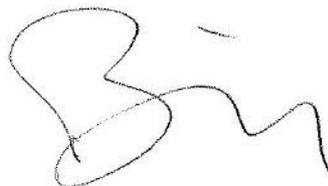
Le Sgen-CFDT a obtenu des moyens exceptionnels pour les universités en 2012 ainsi que la création d'un groupe de travail sur la transformation du modèle SYMPA, pour que soit prises en compte la nature du public accueilli et les particularités des universités pluridisciplinaires de petites tailles.

Mais cela est loin d'être suffisant pour répondre à l'ampleur du problème. Un grand nombre d'universités sont contraintes de mettre en place des plans de rigueur drastiques : gel de postes vacants, gel d'une grande partie des 1000 emplois créés en 2013, non reconduction d'emplois contractuels, baisse du nombre d'heures complémentaires, fermeture d'options, voire de parcours, augmentation du nombre d'étudiants en TD au-delà du raisonnable, réduction de l'offre de formation, non exécution des travaux de maintenance... Cela se traduit par une forte dégradation des conditions d'études et de vie des étudiants, et des conditions de travail des personnels.

Le Sgen-CFDT vous interpelle aujourd'hui, Monsieur le Premier Ministre et Madame la Ministre, pour que des mesures immédiates soient prises afin de répondre à l'urgence, en

particulier pour compenser dans chaque université le GVT et les exonérations des droits d'inscription des étudiants boursiers. Au-delà, le Sgen-CFDT vous demande également de mettre en œuvre des mesures visant à asseoir dans le temps la stabilité financière des établissements, et à assurer la reconnaissance de l'investissement des personnels.

Dans l'attente de votre réponse, nous restons à votre disposition pour vous rencontrer et nous vous prions d'agréer, Monsieur le premier Ministre, Madame la Ministre, l'expression de nos très respectueuses salutations



Frédéric Sève
Secrétaire général du Sgen-CFDT